

CHARTRE INTERNET DE LA BMI

La bmi vous offre deux modes d'accès à Internet : des postes publics et un accès WiFi. Ils sont gratuits, à partir de votre carte de lecteur avec vos mots de passe, ou sur demande. Vous êtes responsable de votre identifiant et de votre mot de passe.

Nous vous appelons à la plus grande vigilance sur Internet.

L'usage d'Internet à la bmi doit pouvoir se faire librement, et dans le respect des autres usagers. Les images et le son engagent votre responsabilité vis-à-vis d'eux. Un casque est mis à votre disposition (postes publics) pour la consultation des documents sonores.

Les mineurs de moins de 14 ans utilisent exclusivement les postes mis à leur disposition en section jeunesse pour des sessions limitées à une heure par jour.

À chaque utilisation des postes publics ou des accès WiFi mis à votre disposition, merci de bien vouloir :

- respecter le matériel informatique mis à votre disposition ainsi que son contenu (disque dur) ;
- ni boire ni manger à proximité du matériel informatique (sauf de l'eau dans une bouteille fermée)
- utiliser la connexion WiFi de la bmi uniquement dans l'enceinte de celle-ci ;
- libérer les postes publics en cas de besoin et sur demande du personnel de la bmi ;
- fermer votre session avant de quitter un poste public ;
- restituer en fin de séance l'intégralité du matériel informatique (casques,...).

Au titre de la législation en vigueur, votre responsabilité civile et pénale est engagée par votre utilisation des accès Internet. Vous ne pouvez pas :

- exercer d'activité illégale ;
- consulter des sites contraires à la législation française en vigueur, réprimant notamment le racisme, le révisionnisme, la pédophilie et la diffamation ;
- transgresser les principes de droits d'auteur ou de licence d'exploitation d'un logiciel et contourner les restrictions d'utilisation d'un logiciel ;
- télécharger des œuvres protégées, et utiliser des logiciels ou des protocoles de téléchargement de pair à pair.

Merci également de bien vouloir

- soumettre vos supports amovibles de stockage (clés USB, disques durs externes...) à l'antivirus par le personnel avant leur utilisation ;
- ne pas tenter d'allumer, redémarrer ou arrêter les postes publics de vous-même, interrompre le fonctionnement normal du réseau ou de l'un des systèmes connectés au réseau ;
- ne pas développer ou introduire, sciemment ou par négligence, de logiciels malveillants (virus, « spywares », « rootkits ») pouvant compromettre l'intégrité des systèmes ;
- ne pas accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs sans leur autorisation, même si celles-ci ne sont pas explicitement protégées.

Netiquette

Nous vous invitons à respecter les conseils de comportement en ligne accessibles à l'adresse <http://www.afafrance.com/netiquette.html>, et notamment les points suivants : ne pas utiliser Internet pour nuire à autrui ; ne pas s'approprier les mots de passe d'autrui ; ne pas être insultant, choquant ou grossier dans les messages envoyés ou les contenus publiés dans les blogs, forums, chats en ligne.

Cette chartre accompagne et complète le règlement intérieur. Leur non-respect pourra entraîner des sanctions.